

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

**COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE
16 JANVIER 2018
RÉPARTITION DES MOYENS PREMIER DEGRÉ A LA RENTRÉE 2018**

1. Les effectifs d'élèves

	Prévu RS 2017	Constat RS 2017	Prévu RS 2018
Seine-et-Marne	157 465	157 341	157 102
Seine-Saint-Denis	192 203	190 826	191 488
Val-de-Marne	138 711	138 303	138 360
Académie	488 379	486 470	486 950

2. Les emplois en 2017-2018

2.1 La répartition actuelle des emplois d'enseignants du 1^{er} degré

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
8 314	11 157	7 265	26 736

2.2 Le P/E à la RS 2017

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
5,19	5,75	5,18	5,40

2.3 La part des enseignants en responsabilité d'une classe à la RS 2017

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
83,54%	79,74%	82,42%	81,66%

3. La répartition des emplois à la rentrée 2018

680 emplois d'enseignants du 1^{er} degré sont créés à la rentrée 2018 pour le BOP 140 :

La répartition entre les départements a été opérée en fonction :

- des flux d'effectifs attendus ;
- de la mise en œuvre du dispositif 100% de réussite en CP
Le dédoublement des classes de CP/CE1 en éducation prioritaire se fera sur deux rentrées :
 - ✓ Rentrée 2018 : dédoublement des CP REP et une partie des CE1 REP+
 - ✓ Rentrée 2019 : dédoublement de l'autre partie des CE1 REP+ et des CE1 REP
- de l'équilibre académique du P/E réorienté au regard du modèle d'allocation des moyens mis en œuvre par la DEPP.

Seine-et-Marne	40
Seine-Saint-Denis	465
Val-de-Marne	176
Académie	682

Ce qui aboutit au P/E prévisionnel suivant pour chacun des départements :

Seine-et-Marne	5,22
Seine-Saint-Denis	5,97
Val-de-Marne	5,30